



## MINISTÈRE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

<p><b>Direction générale de l'alimentation</b>  <b>Service de la Coordination des actions sanitaires</b>  <b>Sous direction du pilotage et des politiques sanitaires transversales</b>  <b>Bureau des laboratoires et de la coordination des contrôles officiels</b>  <b>Adresse</b> : 251, rue de Vaugirard  75 732 PARIS CEDEX 15  <b>Suivi par</b> : Denis LUCAS  <b>Tél.</b> : 01 49 55 58 86  <b>Courriel institutionnel</b> : <a href="mailto:blacco.sdppst.dgal@agriculture.gouv.fr">blacco.sdppst.dgal@agriculture.gouv.fr</a>  <b>NOR</b> : AGRG1009455N  <b>Réf. Interne</b> : SDPPST/BLACCO/10/814  <b>MOD10.22 B</b> 29/10/09</p>	<p><b>NOTE DE SERVICE</b>  <b>DGAL/SDPPST/N2010-8099</b>  <b>Date: 07 avril 2010</b></p>
---	--

Date de mise en application :	immédiate
Abroge et remplace :	note de service DGAL/SDPPST/N2009-8046 du 02/02/2009
Date limite de réponse :	-
📎 Nombre d'annexe :	0
Degré et période de confidentialité :	tout public

**Objet : liste de laboratoires agréés pour la détection et la quantification de résidus de produits phytopharmaceutiques sur végétaux et produits végétaux.**

**Références :**

- Articles L. 202-1 et R. 202-8 et suivants du code rural.  
[http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=E75C6EE7346729126E1471A9DCEB3C5C.tpdjo12v\\_1?idArticle=LEGIARTI000006583031&cidTexte=LEGITEXT000006071367&dateTexte=20090602](http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=E75C6EE7346729126E1471A9DCEB3C5C.tpdjo12v_1?idArticle=LEGIARTI000006583031&cidTexte=LEGITEXT000006071367&dateTexte=20090602)
- Arrêté ministériel du 19 décembre 2007 fixant les conditions générales d'agrément des laboratoires d'analyses dans le domaine de la santé publique vétérinaire et de la protection des végétaux.  
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000017936605&fastPos=1&fastReqId=1864864412&categorieLien=id&oldAction=rechTexte>
- Note de service DGAL/SDRRCC/N2008-8132 du 05/06/2008 relative à un appel à candidatures pour la constitution d'un réseau de laboratoires agréés pour la détection et la quantification de résidus chimiques, pour l'analyse des produits phytopharmaceutiques, pour la détection d'organismes nuisibles et d'OGM (organismes génétiquement modifiés) sur végétaux et produits végétaux.

**Résumé** : La présente note de service donne la liste des laboratoires agréés pour la recherche, par méthodes monorésidus (hors chlordécone) et multirésidus, des résidus de pesticides dans les produits d'origine végétale et pour la recherche par méthodes chromatographiques avec détection en spectrométrie de masse des pesticides, impuretés et formulants des produits phytopharmaceutiques.

**Mots-clés** : Pesticides– Laboratoire – Agrément

<b>Destinataires</b>
<p><b>Pour information :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Laboratoires départementaux d'analyses</li> <li>- Directeurs des DDSV, DSV, DD(CS)PP</li> <li>- Directeurs des DRAAF</li> <li>- Préfets</li> <li>- ADILVA</li> <li>- AFLABV</li> <li>- LNPV</li> </ul>

## I - Laboratoires nationaux de référence

Le laboratoire national de référence pour la recherche de résidus de pesticides dans les céréales et aliments est le service commun des laboratoires (SCL) de Massy. Ses coordonnées sont les suivantes :

Service commun des laboratoires (SCL) de Massy  
25 avenue de la République  
91300 MASSY

Le laboratoire national de référence pour la recherche de résidus de pesticides dans les fruits et légumes est le service commun des laboratoires (SCL) de Montpellier. Ses coordonnées sont les suivantes :

Service commun des laboratoires (SCL) de Montpellier  
Parc Euromédecine  
205 rue Croix verte  
34000 MONTPELLIER cedex 05

Le laboratoire national de référence pour la recherche de pesticides par méthodes monorésidus est en cours de désignation.

## II - Liste des laboratoires agréés

Pour faire suite à la note de service DGAL/SDRRCC/N2008-8132 du 05/06/2008, les listes de laboratoires agréés pour :

- la recherche par méthodes monorésidus (hors chlordécone), des résidus de pesticides dans les produits d'origine végétale,
- la recherche par méthodes multirésidus, des résidus de pesticides dans les produits d'origine végétale,
- la recherche par méthodes chromatographiques avec détection en spectrométrie de masse, des pesticides impurifiés et formulants des produits phytopharmaceutiques.

sont consultables sur le site internet du ministère de l'agriculture et de la pêche à l'emplacement suivant : Thématiques / Santé et Protection des Végétaux / Santé des végétaux / Réseau de laboratoires agréés / Voir la liste des laboratoires agréés / liste de laboratoires agréés pour la détection et la quantification de résidus de produits phytopharmaceutiques sur végétaux et produits végétaux et l'adresse est la suivante :

<http://agriculture.gouv.fr/sections/thematiques/sante-protection-vegetaux/sante-des-vegetaux/reseau-laboratoires/liste-laboratoires/>

Le sous directeur du pilotage  
et des politiques sanitaires transversales

Richard SMITH